

La rénovation des Halles se poursuit en ignorant les mises en garde

L'association Accomplir constate que la Ville n'a pris en compte presque aucune de ses réserves sur la manière dont est engagé le plus grand chantier de la capitale. Des procédures sont en cours pour tenter au moins de limiter la dérive financière du projet

Les premiers éléments de la Canopée, bâtiment emblématique de la rénovation des Halles, viennent de sortir de terre. Il aura fallu dix ans pour les voir apparaître : depuis l'adoption par le Conseil de Paris, fin 2002, de la délibération qui devait lancer le projet. Du côté du jardin, l'aire de jeu censée remplacer le mythique Jardin Lalanne accumule les retards et l'équipe en charge de sa réalisation va se voir imposer des pénalités.

Sur ce qui reste de la place Cassin, la « Grosse Tête » attend sans impatience le nouvel aménagement dans lequel elle devrait trouver place, un escalier avec quelques gradins face au transept de Saint-Eustache. Dans le sous-sol, le parking Berger a été neutralisé pour permettre de préparer le chantier d'extension de la salle d'échange du RER. Devant le Novotel, l'ancienne trémie d'accès au parking de l'hôtel est déjà en chantier depuis plusieurs mois : elle doit être remplacée par des escalators qui permettront de rejoindre directement la gare souterraine.

Huit ans de concertation

Accomplir, l'association des habitants du quartier, est l'une des seules à avoir survécu à une concertation marathon qui a duré huit ans, de 2003 à 2010. La plupart des participants se sont découragés en raison de son absence quasi-totale d'impact sur le projet. Le seul gain incontestable de la concertation est d'avoir obtenu la conservation d'un espace vert de 4,3 hectares au-dessus de la dalle servant de toit au centre commercial : en



© Accomplir

Etat du chantier fin juillet 2012, avant que la Canopée recouvre le tout.

2004, trois projets sur quatre y prévoyaient des bâtiments.

Aujourd'hui, désabusée, l'association attend la fin du projet, prévue pour 2016, pour en faire l'évaluation, non seulement à la livraison, mais aussi deux ans plus tard. Elle souhaite ainsi pouvoir observer les nouveaux usages qui se mettront en place et la fonctionnalité des aménagements et constructions.

Un exemple : la partie centrale de la Canopée, ce grand toit qui couvrira le « cratère » du Forum des Halles, devait être « légère et transparente ». L'obligation de laisser la moitié du toit à ciel ouvert pour permettre le désenfumage du cratère en cas de sinistre a conduit les architectes à le découper en 13 « ventelles » qui se redressent au-dessus du cratère. Résultat, il risque de pleuvoir entre les ventelles mais surtout, la structure métallique s'annonce beaucoup plus lourde et opaque qu'initialement. L'association craint que l'espace situé au-dessous doive être éclairé à l'électricité jour et nuit, alors qu'aujourd'hui c'est un puits de lumière naturelle.

L'association agit désormais dans trois domaines. Le premier est la participation au comité de

suivi du chantier, afin de faire remonter les plaintes des riverains liées aux nuisances des gigantesques travaux qui occupent tout le site (bientôt 1 000 personnes y travailleront simultanément). L'association lutte par ailleurs contre la dérive financière du projet à travers un recours contre l'avenant de 28 % accordé aux architectes de la Canopée (dont le coût total est passé de 120 millions d'euros en 2007 à 216 en 2010). Un deuxième recours vise le protocole financier signé par la Ville pour vendre au promoteur Unibail le Forum et une partie de l'espace public des Halles.

Enfin, l'association continue à publier la Lettre d'Accomplir, un bulletin mensuel distribué à 1 600 exemplaires sur le marché du quartier et envoyé à plusieurs milliers de destinataires par courriel : c'est le seul support régulier d'information indépendante sur le projet des Halles. A l'issue du projet, elle entend aussi tirer un bilan de la concertation « made in Paris », très loin des promesses de démocratie participative de 2001.

Association Accomplir

www.accomplir.asso.fr